

*Article 21 du Règlement***LES AFFAIRES SOCIALES**

LES CLOCHARDES

M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Madame le Président, les médias anglophones ont inventé une expression, les «bag ladies», pour désigner les clochardes. Une expression qu'il ne faut pas confondre avec les «bag men», les argentiers des partis politiques. Il s'agit essentiellement de femmes seules, vagabondes, dont tous les biens qu'elles possèdent sont contenus dans le sac qu'elle transporte, d'où leur surnom. Elles comptent sur les centres de dépannage pour se nourrir et sur les foyers d'hébergement pour dormir. Naturellement, elles sont plus nombreuses dans les grands centres mais on les rencontre aussi dans les petites villes.

Plus de 60 p. 100 de ces femmes sont atteintes de maladies mentales chroniques et ont déjà subi des traitements psychiatriques. Cela remet en question l'efficacité des services provinciaux de même que les programmes de surveillance.

● (1410)

Les autres sont des femmes qui ont perdu leur foyer parce qu'elles sont des mésadaptées sociales. Elles hantent les rues, n'ont pas d'emploi et souffrent souvent de dépression. La plupart d'entre elles ont été victimes de violence, soit dans leur enfance soit à l'âge adulte.

Les centres d'hébergement tels les Brothers of the Good Shepherd peuvent les accueillir pour une brève période. Mais pour répondre aux besoins à long terme de ces malheureuses, il faudrait davantage de pensions surveillées, de centres de réadaptation, des services bénévoles ainsi qu'une meilleure participation des organismes féminins reconnus. J'espère que tous les paliers de gouvernements de même que les organismes bénévoles envisageront différents moyens pour venir en aide à ces misérables.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA DÉCISION DE LA COMMISSION D'APPEL FAVORABLE AUX HANDICAPÉS

M. Scott Fennell (Ontario): Madame le Président, la Commission d'appel de l'impôt vient de rendre une décision favorable aux handicapés, mettant ainsi en relief l'inaction du gouvernement. Hier, M. D. E. Taylor, président de la Commission d'appel de l'impôt, a décidé que les handicapés ne doivent pas nécessairement être toujours en chaise roulante ordinaire pour avoir droit à la déduction de \$2,100 pour invalidité. Cette décision renverse un jugement qui constitue une discrimination flagrante contre les invalides qui payent leurs impôts et qui contribuent ainsi à la société plutôt que de vivre à ses crochets.

C'est M. Michael Overdyk de Pickering, en Ontario, qui a réussi à obtenir cette décision de la Commission d'appel de l'impôt. Je félicite M. Overdyk de son courage, de ses efforts soutenus et de ses appels constants, ainsi que M. D. E. Taylor de sa décision équitable et bien fondée qui, bien que tardive, contribuera énormément à supprimer les obstacles auxquels font face les handicapés, surtout ceux qui sont capables d'assurer leurs besoins.

LES PARTIS POLITIQUES

LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—LES DÉCLARATIONS DES CANDIDATS À LA DIRECTION DU PARTI CONSERVATEUR

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, les candidats à la direction du parti progressiste conservateur conviennent qu'il faut changer le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau et que les agriculteurs devraient payer davantage pour faire acheminer leurs grains. Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) déclare qu'il faut augmenter la part que les agriculteurs paient pour faire acheminer leurs grains. Le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson) trouve lui que le projet de loi du gouvernement est «un pas dans la bonne voie». L'homme d'affaires montréalais Brian Mulroney reconnaît que le gouvernement «s'est engagé dans la bonne voie». Quand au député de Yellowhead (M. Clark) qui n'est des nôtres que depuis 11 ou 12 ans, il a déclaré qu'il n'avait pas eu le temps voulu pour examiner à fond la question. Peter Pocklington, le va-nu-pieds millionnaire d'Edmonton, a déclaré pour sa part que le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau est désuet et qu'il faut l'abolir. Enfin, le député de Rosedale (M. Crombie), même s'il tient à faire apporter des changements au projet de loi, convient que les agriculteurs devraient payer davantage.

Si tous les candidats à la direction du parti progressiste conservateur conviennent qu'il faut changer le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, que les agriculteurs devraient payer davantage, et que le gouvernement s'est engagé dans la bonne voie, pourraient-ils nous dire à nous dans quelle voie chacun d'eux engagerait le parti progressiste conservateur en ce qui concerne ce tarif?

* * *

[Français]

LES PÊCHES

LA NÉCESSITÉ POUR LES PÊCHEURS ET LES AUTRES TRAVAILLEURS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE DE TRAVAILLER

M. Rémi Bujold (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Madame le Président, je voudrais signaler à la Chambre aujourd'hui mon indignation en ce qui a trait à la situation qui existe actuellement aux Îles-de-la-Madeleine. Depuis plus d'un mois, le gouvernement péquiste du Québec tient la population en otage dans ce secteur de ma circonscription. Il y a un mois, le ministre des Pêches et des Océans a fait une proposition au gouvernement du Québec pour rouvrir l'usine de pêche qui est indispensable à l'économie des Îles-de-la-Madeleine. Le gouvernement du Québec n'a jamais signalé ni démontré son bon vouloir relativement à la réouverture de cette usine. Deux semaines plus tard, le ministre des Pêches et des Océans a fait deux concessions importantes au gouvernement du Québec en vue de tenir compte de l'intérêt des pêcheurs et de la population des Îles et, encore une fois, le gouvernement péquiste a refusé l'offre faite par le ministre fédéral. Encore samedi dernier le ministre des Pêches et des Océans est revenu à la charge et a fait une autre proposition au gouvernement du Québec en émettant des permis de pêche à l'Association des pêcheurs hauturiers, leur permettant ainsi de prendre le large et d'aller pêcher le poisson, et encore une fois le gouvernement péquiste a refusé de collaborer en vue d'en arriver au règlement de ce dossier.

En conséquence, madame le Président, je crois que le gouvernement devrait examiner l'intérêt de la population et des